C.I.O : les femmes

Le Comité International Olympique (C.I.O) -depuis 2013- a mis en place de nouvelles directives et orientations de sa politique générale. En effet, il indique que le rôle du C.I.O est d'encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport. Et ceci à tous les niveaux, dans toutes les structures, pour la mise en œuvre le principe d'égalité entre hommes et femmes.

D'ailleurs, à cet égard, pour la première fois, en 2020, le nombre d'athlètes -hommes et femmes- sera égal, pour la première fois, depuis la création des Jeux Olympiques.

A découvrir : **document – place de la femme dans le Mouvement Olympique**